

Prévention Routière

La révision du code de la route et la prévention des risques routiers

Les délégués MSA souhaitent sensibiliser les conducteurs sur « la Sécurité Routière ».

Actions ouvertes à tous, quel que soit votre âge, et gratuite, venez pourrez remettre à jour vos connaissances, échanger et poser toutes vos questions sur les règles de circulation.

Sous forme d'un atelier code de la route interactif seront abordés les thèmes suivants :

- Emprunter les ronds points
- Les nouveaux panneaux de signalisation
- Les carrefours complexes
- Les erreurs les plus fréquentes (stop glissé, passer au feu orange, mal prendre les ronds points et les erreurs de clignotants...)
- Les infractions et les verbalisations (la perte de points et les amendes encourues)...

Si vous souhaitez une intervention de ce type sur votre secteur, alors contactez l'animatrice de la vie mutualisme, ou un élu MSA de votre territoire.

